

Résidence de création

## Acte I, scène d'ici et d'ailleurs...

Salle comble pour le premier acte de la création artistique du 21<sup>e</sup> Festival des Musiques d'Ici et d'Ailleurs, ce mardi à Châlons. Et quand le rock d'ici rencontre la danse d'ailleurs, l'expérience promet, une fois encore, de nous embarquer très très loin...

► Pour s'être déjà révélés au grand public sur les scènes du Festival des Musiques d'Ici et d'Ailleurs, entre autres, l'auteur compositeur Valoy et le chorégraphe Oumar Démé font partie des artistes repérés par Patrick Legoux, directeur artistique du festival. « Je pensais déjà à les associer au festival depuis 2006, l'époque où l'on a commencé les résidences de création. Valoy est d'origine châlonnaise, Oumar vient du Burkina Faso, avec qui la Ville est jumelée depuis des années. Cette collaboration entre eux m'a paru évidente dès que j'ai pu apprécier, au-delà de leurs talents respectifs, leurs personnalités et les valeurs qu'ils défendent à travers leurs projets artistiques ». Mardi, ils livraient au public les fruits d'une rencontre de la veille. Deux jours seulement de travail et d'échanges mais déjà un moment... magique, ponctué



Première rencontre entre Valoy, musicien compositeur d'ici, et Oumar Démé, danseur chorégraphe d'ailleurs.

d'improvisation entre la guitare et la danse africaine contemporaine, comme si ces deux-là s'étaient toujours connus ! Une sorte de fusion innée entre la profondeur des distor-

sions de Valoy et l'aérien des figures corporelles de Oumar. « Dix minutes après s'être salués, ils étaient déjà en phase ! Et ce malgré leurs cultures ethniques et religieuses différentes.

On sent vraiment une belle énergie ». Et Valoy de préciser : « C'est la recherche de sens qui nous rapproche. Nous sommes issus d'univers et de pratiques artistiques très dis-

tincts, ce qui élargit considérablement le champ des possibles. Un challenge important à relever. D'autant que, compte tenu de l'actualité politique française, ce que nous réalisons est absolument nécessaire. Je suis clairement un mec d'ici qui regarde ailleurs. Cette résidence tombe donc à point nommé ». Comme l'a fait Yannick Top l'an passé, Oumar Démé souhaiterait associer à la création quelques danseurs châlonnais. Il profitait également de cette première rencontre pour annoncer qu'il compte faire venir sept membres de sa compagnie « Dankan du Houet », danseurs, chanteurs et musiciens. Ce à quoi Valoy a répondu : « Génial ! Nous serons cinq de mon côté ! ». Ajoutez encore à cela d'autres artistes associés... La scène finale promet d'être vibrante ! D'ici là, rendez-vous le 10 avril pour le second acte.

Sonia Legendre

Acte II de la résidence de création artistique mardi 10 avril à 19h à la Bibliothèque Pompidou - Réservations au 03 26 68 47 27. Vous avez manqué le premier acte ? Revivez-le en vidéo sur [www.musiques-ici-ailleurs.com](http://www.musiques-ici-ailleurs.com).